

Décision

Générale

colonial

Décision n° 37-393-1929 Nomination

n° 37-393-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 août 1929

Numéro JO

n° 393 du 31/08/1929

Date du numéro

31 août 1929

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Mohsen Youssouf est nommé mécanicien indigène de 2° classe à la, solde annuelle de 1.320 francs, et mis à la disposition du chef du service des douanes, à compter du 1 août 1929, en remplacement numérique du mécanicien Salem Abdallah, démissionnaire. Le mécanicien Mohsen Youssouf est astreint 1 à un stage probatoire de six mois, au cours duquel il pourra être licencié sans indemnité dans le cas où il serait reconnu inapte aux fonctions qui lui sont confiées. Le mécanicien Mohsen Youssouf prêter le serment prescrit par la loi devant le tribunal de 1 instance de Djibouti, au même titre que les autres agents des douanes.